

Quelles activités depuis 4 mois ? Pour ne pas changer, nous n'avons pas chômé !

- En plus des réunions plénières consacrées, la première à l'explication, pour une meilleure compréhension, de la différence entre une censive, une seigneurie, un fief, par J. M. ROY, la deuxième au lotissement à Aubervilliers par J. DESSAIN, la troisième au journal intime de Madame LE TADIC, nous avons consacré plusieurs réunions à la généalogie.
- Par ailleurs, encore une fois, nous avons visité un quartier de notre ville. Les lieux-dits Le Pommier Aigre, La Frette, Griveron, Les Planchettes, Les Prés Clos, ont été l'objet de cette promenade. La Maison de Retraite nous accueillit à l'issue de celle-ci, pour nous permettre de visionner un film vidéo et boire le verre de l'amitié. Une exposition de photos, consacrée à la rue Réchossière, s'est tenue à la Librairie des 2 Lycées, située dans cette rue, conjointement à cette visite. Exposition qui dura plusieurs jours.
- Comme toujours, nous avons aidé diverses personnes ou organismes, notamment FR3 pour son émission "Sagacité" diffusée le 28 mars dernier.
- Et, comme tous les deux ans, notre Assemblée Générale s'est tenue le 10 avril. Vous trouverez dans ce bulletin la composition du nouveau Bureau.
- Pour ce qui est des activités à venir, nous organisons le 13 juin une visite du Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Saint-Denis. La visite de la Basilique est prévue dans l'avenir lorsque le tramway fonctionnera.

En attendant de vous retrouver au mois d'octobre pour vous tenir au courant de nos activités, je vous souhaite à toutes et à tous de BONNES VACANCES.

La Secrétaire
G. GOULM

CELA SE PASSAIT EN 1892

Dans le précédent numéro, nous remontions deux cents ans en arrière ; voyons maintenant ce qui se passait il y a 100 ans. Le paysage a bien changé ; le petit village agricole est devenu une grande ville industrielle de plus de 25 000 habitants, mais aux usines souvent polluantes.

Essor du mouvement ouvrier

Cette année marque une date importante dans l'organisation des ouvriers à Aubervilliers :

- 1 - Fondation de "La solidarité ouvrière", société d'assistance mutuelle contre la maladie et le chômage involontaire ; elle a son siège social 53, rue de Flandre (avenue Jean Jaurès).
- 2 - Constitution de la Fédération syndicale des allumettiers en contravention avec la loi de 1884 qui n'accordait le droit syndical qu'au secteur privé. Elle se développa à Aubervilliers où une société de secours mutuel existait déjà (le Conseil Municipal lui vote une subvention de 50 francs).
- 3 - Constitution d'un groupe socialiste qui présentera des candidats aux élections municipales.

Elections municipales

Elles ont lieu le 1er et le 8 mai, trois candidats seulement obtenant la majorité absolue au premier tour : ce sont Messieurs Gillon (2238 voix), Vallé (1660) et Domart, le maire sortant, (1625 voix), n'échappera au ballottage que de 2 voix.

Il a particulièrement perdu dans les Quatre-Chemins qui se jugent un peu délaissés : Gillon, médecin du quartier, y fait plus du double des voix.

Sa liste est en tête, suivie d'une liste où se mêlent des oppositions de personnes comme Collin, conseiller municipal sortant, Le Foll architecte en procès avec la commune, des oppositions politiques comme des ex-boulangistes désespérés après le suicide du général. Collin avec 1237 voix talonne d'ailleurs le dernier de la liste Domart (1363). Viennent ensuite les socialistes qui n'ont pas eu le temps de s'implanter et atteignent à peine 10 % des suffrages dans les Quatre-Chemins, l'endroit où ils sont le mieux organisés ; Lapière obtient 259 voix sur la commune. Enfin il y a la liste Donzel : celui-ci, petit patron des cuirs et peaux a été pendant deux mandats le premier adjoint de Domart ; cassant, infatué de lui-même, estimant avoir des droits sur les jolies institutrices, il s'est rendu de plus en plus impopulaire et est la tête de turc du Journal de Saint-Denis. Achille

Domart se rend compte qu'en le gardant, il risque de perdre les élections ; il se sépare donc de lui, mais à la dernière minute, Donzel qui a une foi inébranlable en sa popularité constitue alors sa liste : il obtiendra 67 voix au total !

Au deuxième tour, la liste Domart est élue en entier ; on peut noter une baisse sensible de la liste Collin, mais une progression des socialistes : Lapierre obtient 339 voix (près de 13%).

Dans les conseillers municipaux on note 10 propriétaires, 5 industriels, 6 commerçants, 2 cultivateurs, 2 employés, 1 médecin, 1 architecte... pas un seul ouvrier.

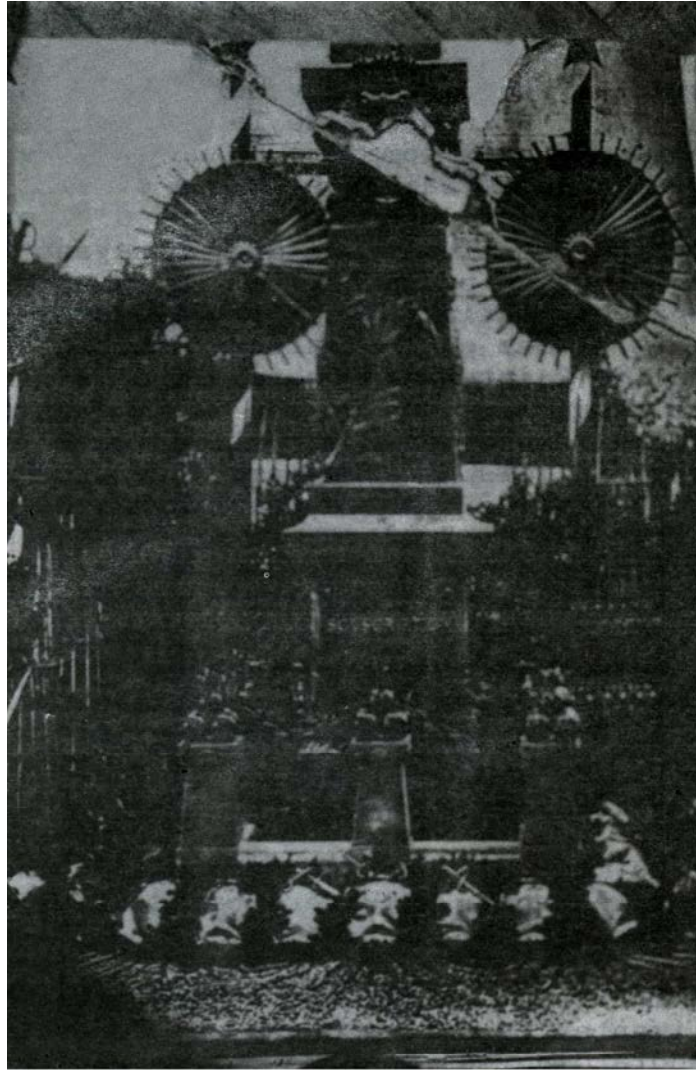
Deux catastrophes

La première, le 30 mars, à la raffinerie de pétrole Fenaille et Despeaux 12, rue de la Gare ; une cuve contenant 10 000 litres de pétrole prenait feu, blessant grièvement 2 ouvriers. Une deuxième explosion éteint l'incendie de la cuve, mais une autre s'enflamme. Les pompiers d'Aubervilliers, Pantin, de la Plaine Saint-Denis, La Courneuve, une compagnie de soldats casernés au Fort d'Aubervilliers lutteront contre l'incendie, essayant surtout de l'empêcher de se propager. Le feu ne sera éteint que le lendemain matin. Les fils télégraphiques ont été calcinés et les communications sont interrompues. Le "Journal de Saint-Denis" note que c'est la troisième fois en dix ans que le feu prend dans cette usine. La deuxième catastrophe a lieu le 23 mai au Fort d'Aubervilliers. Un éboulement se produisit au cours d'un entraînement à des travaux de mine sous une tranchée de 3 mètres de profondeur engloutissant 5 hommes dont un seul peut être sauvé. Un comité se constitua qui recueillit des souscriptions : plus de 1.500 francs de l'époque. La municipalité accepta qu'avec cet argent un monument rappelant l'événement soit érigé dans le cimetière (monument sous lequel sont enterrés 3 des 4 victimes).

Epidémie de choléra

Au mois de juin une épidémie de choléra éclate dans le Landy ; elle fera tache d'huile dans la région parisienne.

Le Préfet estime que l'insalubrité des eaux d'alimentation est en cause. Le Conseil Municipal prendra diverses mesures : avis affiché recommandant de faire bouillir l'eau ; en cas de décès informer les services municipaux qui procéderont à la désinfection des locaux ; si la famille ne suit pas cette dernière prescription, appel est fait aux voisins, aux concierges pour qu'ils la fassent. Des désinfectants sont à la disposition des foyers où des personnes atteintes gravement seraient plusieurs jours alitées, une étuve mobile de désinfection du linge circulera, l'eau d'arrosage sera saturée de sulfate de fer.



Le monument élevé à la mémoire des soldats morts lors de l'éboulement du Fort, le jour de l'inauguration

Mais le Conseil Municipal estime qu'il n'y a pas lieu pour l'instant de recourir à l'emploi d'un appareil stérilisateur de l'eau "la plupart des cas suivis de mort ne s'étant produits que sur des sujets débiles dont par suite d'indigence l'alimentation laissait à désirer" (des bons pour secours alimentaires seront donnés).

Le 15 juillet, l'épidémie se poursuivant, des essais de filtres ont été faits dans les écoles. Une étuve à désinfection avec pulvérisateur et une ambulance sont mises à la disposition de la commune qui vote un crédit de 6 000 francs pour pourvoir aux dépenses occasionnées mais, vu l'insuffisance de ses ressources, le Conseil sollicite une subvention du département de la Seine.

Le puits artésien de la Mairie va être remis en service pour pallier la mauvaise qualité de l'eau fournie (souvent puisée dans la Seine à Saint-Denis, après que les égouts de Paris s'y fussent déversés, et distribuée non filtrée).

De nombreuses personnes sont atteintes et les décès sont nombreux : 10 rien que pour la journée du 20 juillet si l'on en croit le Journal de Saint-Denis.

Jacques DESSAIN

A suivre



Le monument à la mémoire des soldats du Fort, actuellement

1892 : CHOUCOU CANDIDAT

Nous venons de sortir d'une période électorale mouvementée. Citons une anecdote à propos des élections municipales d'il y a 100 ans.

Un candidat original, ou plutôt un pseudo candidat faisait campagne. Mais à l'époque sa façon de procéder choquait. Voyons comment le Journal de Saint-Denis du 10 avril 1892 relatait l'événement :

"La période électorale qui va s'ouvrir pour les élections municipales va-t-elle ressembler à une semaine de carnaval ?

C'est à le croire, ma foi, en raison de ce qui se passe à Aubervilliers.

Hier soir, le candidat - peut-on raisonnablement lui donner cette qualité - Mangeot dit chou-chou a parcouru les rues d'Aubervilliers, pendant trois heures, monté sur un âne, enrubannés et fleuris tous les deux. Mangeot et l'âne s'arrêtant à la porte des marchands de vin pour débiter son programme.

Mangeot était précédé de musiciens amateurs, de clairons et de tambours qui s'évertuaient à qui mieux mieux, à faire un tapage infernal.

C'était évidemment très bouffon et comme trouvaille, on ne peut que féliciter les amis dudit Mangeot. Ils s'amusent, ils ont raison.

Nous trouvons néanmoins que cette plaisanterie a assez duré et qu'il serait du devoir de l'autorité d'interdire cette mascarade, car enfin de qui se moque-t-on, est-ce de Mangeot ? Est-ce du Suffrage Universel ?

Ca nous a l'air d'être de tous les deux ! Mangeot peut se porter candidat aux élections municipales, c'est son droit, il peut débiter toutes les théories possibles jusqu'à un certain point, c'est encore son droit ; mais il ne doit pas, ni lui - ni ses amis - tourner en ridicule une situation qui doit comporter la confiance d'un pays.

Des élections ne sont pas matière à bouffonnerie. Les électeurs doivent rechercher les candidats les plus aptes par leur travail et par leur intelligence, par leur profession de foi, surtout, à les représenter et à gérer les intérêts qui pourront leur être confiés.

Un certain mécontentement règne et l'on arrive à se demander si, en laissant se produire ces faits, la municipalité actuelle n'y voit pas jeu.

Car, le bateau est monté - pardonnez nous l'expression - les jeunes hésiteront dans la crainte de passer pour des choux-choux et comme il y a quatre ans - ils attendront et la liste municipale d'emblée passera."



Mais, il y a un siècle, on ne plaisantait pas avec les élections et chouchou fut l'objet de poursuites. Le 14 avril 1892, le même Journal de Saint-Denis informe ses électeurs de la façon suivante :

"Pauvre chouchou !

A la suite des cabrioles que Mangeot dit Chouchou, le candidat-farce, exécutait sur son âne, le commissaire de police lui a dressé procès-verbal pour tapage scandaleux. Il sera poursuivi devant le Juge de Paix.

Pauvre chouchou ! si au moins il était élu le 1er mai, ce qu'il ferait sauter le commissaire ! ! "

Qu'en aurait pensé Coluche ? Lui qui fut candidat à la Présidence de la République, sans âne, ni tambour, ni clairon, mais d'une manière plus tapageuse encore !

Gisèle GOULM

Sources : Le Journal de Saint-Denis consulté à la Bibliothèque Municipale de Saint-Denis.



Achille Domart
Maire de 1884 à 1904

LE COURRIER DES LECTEURS

Nous vous invitons dans chaque bulletin à nous écrire, nous envoyer des informations, nous faire part de vos réflexions, etc. Il semblerait que nous soyons de plus en plus entendus. Pour exemple nous publions ci-dessous des extraits de la lettre de Monsieur G.M. de Villepinte.

"... M'intéressant à la généalogie, je me permets de vous apporter quelques précisions concernant l'ordonnance de Villers-Cotterêts (mentionnée à l'année 1552).

Son article 50 précise que les collèges, chapitres, monastères et cures doivent tenir un registre des sépultures des personnes pourvues de bénéfices.

L'article 51 demande aux curés de tenir un registre des baptêmes : "Aussi sera fait registre en forme de preuve des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de la nativité, et par l'extrait dudit registre, se pourra prouver le temps de majorité ou minorité et sera pleine foy à cette fin."

En 1563 un des canons du Concile de Trente fait obligation aux curés de tenir un registre où devaient être inscrits le nom des baptisés et de leur parrains.

L'ordonnance de Blois (mai 1579) fait obligation de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures... "



Que Monsieur G.M. soit remercié pour ces précisions. Nous attendons avec impatience vos lettres. C'est avec joie que nous recevrons des courriers nous apportant des informations sur l'histoire de notre ville et aussi l'histoire de France, lorsque celle-ci permet de mieux comprendre notre histoire locale.

Alors, comme Monsieur G.M., n'hésitez pas, à vos plumes... ou à vos stylos !

A vous lire.

Les Archives Municipales d'Aubervilliers nous font part de deux nouvelles publications :

Le deuxième tome du guide de lecture :

"Que lire sur Aubervilliers" qui répertorie trois cent trente ouvrages et quatre cents articles qui abordent les différents aspects de notre ville.

Un inventaire des cartes et des plans d'Aubervilliers des XVIII ème - XX ème siècles.



L'Observatoire Social d'Aubervilliers vient de publier "Aubervilliers à travers les chiffres". Il s'agit d'un document de synthèse sur le recensement de 1990 qui donne une image de l'évolution de la population d'Aubervilliers.

HISTOIRE D'UNE FAMILLE D'AUBERVILLIERS

Les premiers indices concernant la famille LEBoue (LEBOUC à l'origine) remontent en 1407 (règne de Charles VI).

Dans les rôles de cens (rôles d'imposition) de l'Abbaye de Saint-Denis, il est fait mention d'un "Richard LEBoue fils de Colin paye impôts pour une maison et des terres à Aubervilliers". Ce texte permet de situer la naissance de Colin et l'implantation de la famille à Aubervilliers vers 1350, tout début de la guerre de cent ans et avènement du roi Jean II le Bon (1356 bataille de Poitiers contre les anglais).

Il s'écoule une longue période (80 ans) avant de retrouver d'autres indices- En 1488, "Jacques LEBouc laboureur à Aubervilliers passe contrat pour transport de pavés destinés à la réfection de la chaussée du Bourget" (règne de Charles VIII).

Il faut attendre 1552, avec l'apparition des premiers registres paroissiaux pour pouvoir reconstituer l'histoire de la famille.

Vers 1530 (règne de François 1er) naît Pierre LEBouc et de son union avec Marguerite LESCUYER naîtront 8 enfants dont en 1558 (règne de Henri II), le 9 mars, Pierre.

Ce dernier, marié avec Marguerite GRIMPREL a deux enfants Toussaint et Jehan.

Jehan né le 19/7/1602 (règne de Henri IV) épouse Jehanne DAVID le 5/10/1626 à Aubervilliers, ils ont 5 enfants dont Denis né le 7/2/1631 (règne de Louis XIII).

Jehan et Denis vécurent la dure période de la Fronde (début du règne de Louis XIV) 1648- 1652 et subirent certainement les privations, la famine, les pillages et les épidémies. Période terrible pour Aubervilliers puisqu'en 1649 on enregistre 103 décès et en 1652, 225 décès (moyenne des 9 années 1640-1648 : 46 décès).

Un Jehan LEBoue décède à Aubervilliers en 1653, il est dit dans son acte de décès "fut tué en ce village". Est-ce mon ancêtre ? Fut-il victime de bandes de pillards comme il en a persisté après chaque période troublée ?

Denis épouse Marguerite GRIMPREL le 22/11/1655 à Aubervilliers d'où naissances de deux enfants dont Toussaint le 20/2/1658 à Aubervilliers. Denis décédera le 17/4/1696 à La Courneuve où il sera inhumé. Toussaint quittera

Aubervilliers pour se marier le 2/7/1685 à La Courneuve avec Michelle CHENNEVIÈRE, ils auront 4 enfants. De ce mariage naîtra Jean le 28/7/1688 dont un descendant Charles sera maire de La Courneuve de 1797 à 1816.

Après le décès de Michelle CHENNEVIÈRE, Toussaint épouse le 13/9/1694 à La Courneuve, Marie CLAUD, d'où naissance de 4 enfants dont Toussaint né le 2/7/1695 à La Courneuve.

Toussaint, le père, époux de Marie CLAUD décède à La Courneuve le 25/1/1700 et est inhumé dans l'église.

Toussaint connaîtra les dures périodes de la fin du règne de Louis XIV (épidémies, famines dues à de mauvaises conditions climatiques d'où nombre de décès très élevés : 1709 : 130, 1710 : 116, 1712 : 108).

Toussaint se marie le 11/9/1719 à Aubervilliers (sous le règne de Louis XV) avec Marie Madeleine POISSON. Ce mariage marque le retour de la famille à Aubervilliers. Ils auront 11 enfants, dont Jaque né le 20/11/1725 à Aubervilliers.

Jaque contracte mariage avec Marie Martine BOUDIER le 28.9.1754 à Aubervilliers, ils auront 4 enfants dont Christophe né le 14/2/1758.

Sous le règne de Louis XVI, Christophe épousera Marie Françoise DEMARS le 26.6.1786 à Aubervilliers. Christophe et Marie Françoise auront 2 enfants dont le premier Christophe naîtra le 28/1/1789, année du début de la Révolution et le second Pierre Jacques le 17/12/1790.

Sous le Premier Empire, l'année du mariage de Napoléon 1er et de Marie Louise d'Autriche, Christophe épouse Marie Jeanne PINGARD à La Courneuve le 15/10/1810. Ils auront 14 enfants dont mon arrière grand-père Jean-Marie né le 27/5/1825 à Aubervilliers (29 mai 1825 sacre de Charles X).

Jean-Marie épousera le 17/6/1848 à La Courneuve Charlotte Augustine BOUDIER.

1848, chute de Louis Philippe et avènement de la deuxième République, marque un tournant dans l'histoire de ma famille qui quitte définitivement Aubervilliers et la culture légumière puisque Jean-Marie et Charlotte vont tenir un commerce comme on en trouvait encore il y a une cinquantaine d'années dans nos campagnes. J'ai, concernant ce commerce, retrouvé un inventaire de marchandises, on y trouve des choses aussi diverses que : "Herboristerie, sabots, galoches, bougies, chandelles, sel, chocolat, charcuterie, beurre, savon, vins, liqueurs, colifichets, vaisselle, etc.". Ce commerce deviendra une épicerie charcuterie et restera dans la famille jusqu'en 1929 (date où la famille quitte La Courneuve et la Plaine des Vertus).

Voici, résumée brièvement, l'histoire de ma famille dont les membres d'environ 1350 à 1848 ont toujours été soit laboureurs ou cultivateurs.

A noter qu'une branche collatérale a exercé les fonctions de greffier tabellion d'Aubervilliers pendant le 17^{ème} siècle (4 générations) et dont l'un d'eux Jacques, décédé le 16/4/1684, était notaire greffier de la Seigneurie du Vivier et organiste à Notre-Dame des Vertus.

Robert LEBOUÉ

LA FERME MAZIER

C'est, vous le savez déjà, la mieux conservée des anciennes maisons de culture, c'est-à-dire des anciennes exploitations agricoles d'Aubervilliers.

Notre Société d'Histoire est fière de l'avoir découverte et signalée, ce qui a amené la municipalité à l'acquérir.

Le budget 1992 de la commune a inscrit la somme de 600.000 francs pour une première étape de remise en état, ainsi qu'un crédit de 100.000 francs qui permettra des actions plus souples, non définies à priori.

Cela permettra d'entreprendre la première tranche de travaux, estimée à 650.000 francs. Ces travaux qui dureront 3 mois commenceraient en juin.

Ils comprennent :

- Une partie de la charpente et de la couverture, assurant ainsi la mise hors d'eau.
- La serrurerie.
- La menuiserie (fenêtres et portail)
- Le ravalement, côté rue Heurtault.
- La peinture.

Tous ces travaux permettront de remettre le bâtiment dans son état d'origine, ou, quand cet état ne peut être connu, dans un état compatible avec le style des années 1850.

Au cours d'une réunion, tenue le 26 mars 1992 à la Mairie, il a été proposé, et cette proposition a reçu un accueil favorable, d'utiliser ce bâtiment pour constituer un écomusée. Une visite de l'écomusée de La Courneuve a été prévue, celui-ci constituant un excellent modèle. Il a été également suggéré que ce bâtiment puisse servir de siège d'organisation ou de salle de réunion.

Nous ne manqueront pas de vous tenir au courant de l'avancement des travaux et des décisions prises pour l'avenir de ce bâtiment.

Daniel LANCIA

Nous vous rappelons que nous tenons une permanence le lundi de 14 H à 18 30, sauf pendant les congés scolaires, au 68 avenue de la République 10^{ème} étage.

PROVERBES

(Relevés par Mme POISSON)

Juin :

Les herbes de la Saint-Jean
Gardent leur vertu tout l'an

Juillet :

Juillet ensoleillé
Emplit caves et greniers

Août :

La Vierge au 15 août
Arrange ou défait tout

Septembre :

A la Saint-Mathieu
Les jours et les nuits sont de milieu

REMERCIEMENTS

A Madame BESSES pour des timbres édités par la ville d'Aubervilliers, après la dernière guerre, au profit de ses œuvres sociales, un certificat de vaccination et un certificat de scolarité.

A Madame CAMPANA pour des photos et des documents.

A Madame CARNUS pour une plaque de rue.

A Madame GINER pour des photos et divers documents.

A Monsieur et Madame MARTER pour des photos de l'usine Nerson-Scerra et des documents.

A Madame POISSON pour un coupe-papier ciselé fait dans un obus de la guerre 14-18.

A Monsieur ROUBAUD pour des vieux papiers et des vieilles factures.

A Monsieur et Madame THIEBAULT-TROUET pour une photo de la rue Réchossière.

A Monsieur BARBIER pour des cartes géographiques et des documents sur l'hydrographie.

ASSEMBLEE GENERALE

Le 10 avril, l'Assemblée Générale de notre Société s'est réunie. Après avoir écouté le rapport moral du Président sortant, Monsieur DESSAIN, et le rapport financier de la Trésorière sortante, Madame MARIEN, et avoir adopté ceux-ci à l'unanimité, elle a procédé à l'élection du Bureau :

Ont été réélus, à l'unanimité : Jacques DESSAIN, Gisèle GOULM, Jacques GRUMET, Raymond LABOIS, Daniel LANCIA, Robert LEBOUE, Lolita MARIEN, Suzanne POISSON, Roland ROEHR.

Trois nouveaux membres ont été élus, à l'unanimité également : Raymonde BESSES, Liliane GINER, Jean-Michel ROY.

Madame Ariette DACQUIN ne se représentait pas pour raison de santé.

Conformément à nos statuts, le Maire est Président d'Honneur et Monsieur l'Abbé LECOEUR a été réélu Vice-Président d'Honneur à l'unanimité.

Le 13 avril, le nouveau Bureau s'est réuni et a désigné ses responsables :

Le nouveau Bureau se présente comme suit :

Président :	Jacques DESSAIN
Vice-Présidents :	Roland ROEHR
	Robert LEBOUE
Secrétaire :	Gisèle GOULM
Secrétaire-Adjointe :	Lolita MARIEN
Trésorière :	Raymonde BESSES
Trésorière-Adjointe :	Suzanne POISSON
Responsable de la section généalogie :	Liliane GINER

Membres du Bureau : Jacques GRUMET, Raymond LABOIS, Daniel LANCIA, Jean-Michel ROY.

ECRIVEZ-NOUS

Envoyez-nous des informations

Faites-nous part de vos réflexions

Proposez-nous des articles, des photos, des documents, etc.



ADHESION OU READHESION

(À adresser à la Société de l'Histoire et de la Vie à Aubervilliers

68, avenue de la République 93300 Aubervilliers

NOM Prénom.....

Adresse.....

Code Postal Ville.....

Numéro de téléphone (facultatif).....

A envoyer avec un chèque bancaire ou un CCP d'un montant de Frs 50,00

	OUI	NON
Etes-vous intéressé(e) par la section généalogie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous désirez ne pas découper le bulletin vous pouvez nous adresser vos coordonnées sur papier libre

L'adhésion comprend le service gratuit d'un bulletin paraissant deux ou trois fois l'an et l'information sur toutes les activités de la Société.

TABLE DES MATIERES

CELA SE PASSAIT EN 1892.....	3
ESSOR DU MOUVEMENT OUVRIER	3
ELECTIONS MUNICIPALES	3
DEUX CATASTROPHES	4
EPIDEMIE DE CHOLERA	4
1892 : CHOUCYOU CANDIDAT.....	7
LE COURRIER DES LECTEURS	10
HISTOIRE D'UNE FAMILLE D'AUBERVILLIERS	12
LA FERME MAZIER.....	15
PROVERBES.....	16
REMERCIEMENTS	17
ASSEMBLEE GENERALE	18
ADHESION OU READHESION	19